

11. C'est pourquoi nous avons l'intention, pour franchir une nouvelle étape, d'établir des relations plus institutionnelles de consultation et de coopération sur des questions politiques et de sécurité. A ce stade du processus, nous invitons les Ministres des affaires étrangères de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la République fédérative tchèque et slovaque, de la Roumanie et de l'Union soviétique, à se joindre aux Ministres des affaires étrangères de nos pays, à Bruxelles, en décembre 1991, pour publier une déclaration politique commune en vue d'ouvrir une ère nouvelle fondée sur le partenariat et de préciser les modalités et la teneur de ce processus. Nous proposons notamment les activités suivantes :

- la tenue de réunions annuelles avec le Conseil de l'Atlantique Nord au niveau ministériel dans ce qui pourrait s'appeler le Conseil de coopération nord-atlantique;
- la tenue de réunions périodiques avec le Conseil de l'Atlantique Nord au niveau des Ambassadeurs;
- la tenue de réunions supplémentaires avec le Conseil de l'Atlantique Nord, au niveau des Ministres ou des Ambassadeurs, si les circonstances l'exigent;
- la tenue de réunions régulières, selon une fréquence à définir d'un commun accord, avec :
 - des comités subordonnés de l'OTAN, notamment avec le Comité politique et le Comité économique;
 - le Comité militaire et, sous son égide, d'autres autorités militaires de l'OTAN.

Ce processus contribuera à la réalisation des objectifs de la CSCE, sans porter préjudice aux compétences et aux mécanismes de celle-ci. Il sera conduit dans le respect des fonctions essentielles de l'Alliance.

12. Nos consultations et notre coopération seront axées sur la sécurité et les questions connexes, c'est-à-dire les domaines dans lesquels les Alliés peuvent apporter leur expérience et leurs compétences, comme la planification de la défense, la conception démocratique des relations entre civils et militaires, la coordination civilo-militaire de la gestion de la circulation aérienne, et la conversion des moyens de production de la défense à des fins civiles. Notre nouvelle initiative permettra une participation accrue de nos partenaires aux programmes scientifiques et aux programmes liés à l'environnement qui constituent la "troisième dimension" de notre Alliance. Elle permettra également la diffusion la plus large possible d'informations sur l'OTAN dans les pays d'Europe centrale et